

Année scolaire 2026 -2027

Projet fédérateur, Résidence d'artiste

Ecoles CT-EAC Euro-Métropole de Metz



Pour cela munissez-vous de **vos identifiants personnels**, vous devez vous connecter avec le profil « **Rédacteur de projets** » attribué par la directrice ou le directeur de l'école.

1 Se rendre sur **PARTAGE** puis cliquer sur **ARENA**

2 Puis cliquer sur **ELEVES** puis sur **ADAGE**

Au préalable : chaque début d'année scolaire, les écoles formalisent le projet d'école sur ADAGE, recensent les enseignements artistiques (ex : chorales), actions et projets dans la diversité des domaines (ex : nuits de la lecture, maternelle ou école et cinéma, spectacle, ...). Ce recensement permettra d'identifier les élèves prioritaires pour un projet fédérateur. Aucun accompagnement ne sera proposé sans ce recensement.

3 Sur la page d'accueil, cliquez sur **Etablissement**, puis **Projet d'école**



Le directeur renseigne les axes du projet d'école en lien avec l'EAC pour l'année scolaire 2026-2027. Les actions renseignées par les enseignants seront ainsi mises en cohérence avec les objectifs. Le directeur analyse la situation de l'école, il définit la politique EAC de l'école en fonction des priorités, du contexte.

Un projet fédérateur

Les équipes qui souhaitent s'engager dans un projet fédérateur doivent lire impérativement le cadrage départemental : [ICI](#) / académique : [ICI](#)

DEP 2026-2027 [Tous domaines] - Projets fédérateurs : Soutien aux axes culturels du projet d'école Documents d'accompagnement
MOSELLE (057) Du 07/04/2026 à 07:00 Au 18/09/2026 à 23:00 ouvert >

Une résidence d'artiste

Les équipes qui souhaitent candidater à une **Résidence d'artiste** du CTEAC de l'Euro-Métropole de Metz peuvent ouvrir un projet :

DEP 2026-2027 CONTRATS TERRITORIAUX EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 57 (CT-EAC) 100% EAC - RESIDENCE D'ARTISTE - SAUF Projet Documents d'accompagnement Du 12/05/2026 à 07:00 Au 03/07/2026 à 23:00 ouvert >

Fédérateur (PF) MOSELLE (057)

Petit appel :

Une résidence d'artiste du CT-EAC de MM :

- durée de la présence artistique 25h moyenne ou longue 50h
- engagement de plusieurs classes
- visite d'une structure culturelle (**déplacement pris en charge par le CT-EAC**)
- visée d'un rayonnement sur l'école
- le projet est porté par l'artiste
- l'école ne choisit pas la résidence
- l'appariement école/artiste se fait dans un second temps (septembre)
- restitution en fin de projet
- bilan du projet sur ADAGE

- 1) Renseignez la **déclinaison** en choisissant dans le menu **57 CT-EAC Euro-Métropole de Metz**, puis renseignez le titre **Résidence d'artiste** et précisez **moyenne ou longue**, choisissez les **domaines souhaités** dans le menu. Enregistrez.

Dispositif : CONTRATS TERRITORIAUX EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CT-EAC) 100% EAC - SAUF Projet Fédérateur (PF)

Déclinaison : * 57 CT-EAC Eurométropole de Metz

Titre du projet : * Résidence d'artiste moyenne ou longue

Description : * Résumer brièvement le projet et préciser son inscription dans le parcours de l'élève.

Domaines artistiques et culturels : * Deux domaines parmi ceux proposés dans le menu

Partenaires : Rechercher un partenaire

Autres partenaires : Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.

- 2) Renseignez les informations demandées. Enregistrez.

Les participants

Documents d'accompagnement

Professeur coordonnateur du projet : NON RENSEIGNÉ

Conseiller pédagogique référent : NON RENSEIGNÉ

Classes prévisionnelles : NON RENSEIGNÉ

Intervenants : NON RENSEIGNÉ

Formation des enseignants : NON RENSEIGNÉ

Indiquez **les classes prévisionnelles**. Après validation du projet, vous serez invités à renseigner **les effectifs réels** des classes engagées. Le projet sera alors consigné dans le PEAC de l'élève.

- 3) Renseignez les informations complémentaires : en précisant votre motivation pour accueillir une **résidence d'artiste** dans votre école et si vous avez bénéficié d'une résidence en 2025-2026. Enregistrez.

Informations complémentaires

COMMENTAIRE

Préciser les commentaires que vous souhaitez porter à connaissance du comité de pilotage académique.

NON RENSEIGNÉ

Important : Veillez à vous assurer que votre IEN donne son avis sur ADAGE avant le 25 septembre 2026.

En septembre, vous serez recontactés lors de la phase d'appariement résidences / écoles. Vous pourrez alors renseigner les éléments précis sur ADAGE (nom de la compagnie, de l'artiste, le titre de la résidence, les effectifs réels, les étapes, en fin de projet saisir le bilan).

- [Mémo EAC du directeur](#)
- Informations sur le site [EAC57](#)
- Contact coordination du CT-EAC : eac@mairie-metz.fr
- Maryse Dellandrea CPD EAC maryse.dellandrea@ac-nancy-metz.fr
- Les conseillers pédagogiques en arts plastiques marie-pierre.gama@ac-nancy-metz.fr et en éducation musicale aurelien.meyer@ac-nancy-metz.fr.